



Conseil de la Vie Sociale  
Compte rendu de réunion  
Du jeudi 22 février 2024

Participants	<p><b><u>Représentants des Résidents :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Monsieur Yves GAUDENCE-DELAITRE – Président du CVS</li><li>- Madame Suzanne COUTIN</li><li>- Monsieur Jean BRIFFOD</li><li>- Monsieur Gilbert LAMOUILLE</li><li>- Monsieur André BON BETEND</li></ul> <p><b><u>Représentants des Familles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Madame Isabelle CASALI</li><li>- Madame Mireille FAYET</li><li>- Madame Martine PERRILLAT BOITEUX</li><li>- Madame Jacqueline FAVRE-REGUILLON</li><li>- Monsieur Philippe FRANCK</li><li>- Monsieur Gilles RUELLAN</li></ul> <p><b><u>Représentant du Personnel :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Madame Naura MENIKER</li></ul> <p><b><u>Représentants de l'A.G.P.I. :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Madame Marie-Rose RIOLON</li></ul> <p><b><u>Représentants de l'Établissement :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Monsieur Philippe PRUDHOMME – <b>Directeur</b></li><li>- Mme Alice MARC – <b>Psychologue</b></li><li>- Monsieur David REVIL – <b>Gouvernant</b></li><li>- Madame Faustine CHAPOT – <b>Coordinatrice de la vie sociale</b></li></ul>
Rédacteurs	Faustine CHAPOT
Destinataires	Membres du CVS
Prochaine réunion	20/06/2024

**15h05 : ouverture de séance**

Présentation de tous les participants : deux nouveaux représentants des résidents, Monsieur André BON BETEND et Monsieur Gilbert LAMOUILLE ainsi que deux nouvelles représentantes des familles, Madame Martine PERRILLAT BOITEUX et Madame Jacqueline FAVRE-REGUILLON que l'on remercie pour leur présence.

Secrétaire de séance : Faustine CHAPOT

- **Projet de fusion entre l'AGPI et la Fondation ALIA**

Processus d'intégration ALIA

Décision du conseil d'administration du 28 mars 2023 qui a approuvé le projet de fusion avec la fondation ALIA.

Nous rencontrons depuis plusieurs années des difficultés en termes de finances et de personnel.

Les difficultés financières se sont accrues depuis le COVID, augmentation du prix des produits très importante, résidence très touchée. Vision comptable annuelle : déficit d'exploitation d'environ 50 000 euros en 2022. Les perspectives d'investissement s'amenuisent d'année en année. La trésorerie de la résidence est atteinte et est en train de diminuer fortement. Tandis que les charges ont augmenté, ainsi que les salaires. On note également, 10 % d'augmentation du coût de la restauration. Sans compter l'augmentation importante du coût de l'électricité, de 15 à 20 %, l'année dernière. Augmentation du SMIC, prime grand âge non financée dans l'associatif, car nous sommes dans le privé. Nous ne souhaitons pas diminuer la qualité de nos prestations, nous souhaitons préserver, et même améliorer nos services auprès de nos résidents.

Choix de travailler le projet de fusion avec la Fondation Alia provient de deux éléments :

- 2021 nous avons déjà été amenés à travailler ensemble avec la Fondation Alia sur des projets ;
- M. Pierre GILIBERT, Président du conseil d'administration de la Fondation Alia et administrateur à l'Association de Gestion Paul Idier (AGPI).

Fondation Alia : reconnue d'utilité publique et du secteur associatif comme la résidence.

Domaines de la Fondation Alia : sanitaire, social, EHPAD, maisons d'enfants à caractère social (MECS) et unités de soins, soins de suite et de réadaptation. Comporte une quinzaine d'établissements sur Bonneville, Sallanches, Cluses, Annemasse... Hôpitaux de jour, service de cancérologies, USLD, SSR, pharmacie centrale.

Pourquoi la fusion : pouvoir assurer la pérennité de la résidence et offrir de nouvelles perspectives à nos salariés, permettre de nouvelles évolutions.

Tarif journalier déterminé par le conseil départemental, la fusion avec la Fondation Alia, ne changera pas les modalités de processus.

Date de fusion décidée par le COPIL fusion le 01/07/2024.

Seuls les postes de notre comptable Alain PERRIER et de la secrétaire Pascale GACHE vont évoluer lors de cette fusion : le comptable va devenir le comptable de 3 établissements et la secrétaire va devenir responsable administrative des formations du personnel.

Marianne GOFFARD : ancienne cadre de santé a pris le poste de responsable qualité il y a quelques mois.

L'AGPI va disparaître en tant qu'exploitant. Le conseil d'administration a validé le traité de

fusion en février. Transmissions de tous les droits, biens et obligation de l'AGPI. Le président actuel de l'AGPI, M. Jean-Claude SECCHI, sera intégré au conseil d'administration d'Alia.

**Avis de CVS** : pour la pérennité de la résidence, les membres du CVS valident le projet de fusion entre l'AGPI et la Fondation ALIA

Avantage RH de la fusion : vivier de 500 membres du personnel.

Remarques :

Mme COUTIN : le personnel fait tout ce qu'il peut, mais il est jeune et il manque un peu d'expérience.

Mme PERILLAT : dans l'ensemble rien à dire au niveau du personnel. Il existe cependant des petits flottements.

- **La certification HAS**

Certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) : évaluation des établissements médico-sociaux pour contrôler la qualité des services.

Certification durant le second semestre 2024 : référentiel national. Objectif : inscrire les structures dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité au bénéfice des personnes accompagnées.

Fréquence de certification tous les 5 ans. Évaluateurs externes. Le rapport sera ensuite rendu publique.

Déclaration de plaintes et de réclamation (événements indésirables) : fiches de réclamation disponibles pour les résidents et leurs familles sur le site internet de la résidence ou alors en version papier à demander à l'accueil.

Lancement d'une enquête de satisfaction : les représentants des familles aideront lors de cette enquête qui aura lieu courant avril/mai.

- **Le petit-déjeuner**

Petit-déjeuner : proposition d'une nouvelle formule avec des produits en complément, en choix libre, avec un supplément de 1 €/jour. Projet qui débutera le 1<sup>er</sup> mars.

Les familles trouvent l'idée intéressante et adhèrent à la refonte du petit-déjeuner.

- **Kinésithérapie au sein de la résidence**

Achat d'un vélo adapté à la personne âgée : Beatriz, notre kinésithérapeute, a gagné un prix de 5 K € (prix AURA), il manque 9 k € pour financer l'achat.

- **Remplacement du système d'appel malade**

Remplacement du système d'appel malade par un médaillon sous forme de collier ou de montre pouvant aller sous la douche. La nuit, deux aides-soignantes sont présentes. Système d'appel malade neuf, maintenu par une société qui permet de coupler avec une borne anti-fugue et qui permet également de géolocaliser le résident sur une borne.

Autre avantage : système identifiable au résident et non plus à la chambre. Coût de 60 à 70 k €. Plusieurs choix possibles : soit l'achat ou la location avec option d'achat. Les appareils nous appartiendraient au bout de 37 mois.

- **Divers**

Contrôle ARS, suite à l'affaire ORPEA : le gouvernement s'est engagé à contrôler tous les EHPAD sous deux ans. Deux thématiques : gouvernance et organisation, accueil temporaire... Questionnaire qui juge de la légalité des choses.

APA : Lauryne, professeure d'Activité Physique Adaptée en contrat à la résidence et qui contribue à la prévention des chutes : contrat financé par L'ARS, qui se termine en avril 2024.

Étude sur le gâchis alimentaire.

Remarque de Mme PERRILLAT BOITEUX : des économies sont à faire au niveau de l'électricité : ex, salle de restaurant allumée en été alors que le soleil illumine la salle, lumières allumées dans les salles de bains... Le personnel est sensibilisé régulièrement.

L'entretien général des locaux est à améliorer : les fauteuils de l'accueil ont été restaurés, mais sont régulièrement tâchés : fauteuils généralement nettoyés au nettoyeur vapeur. Fauteuils et tables du jardin sont souvent sales en été, dommage.

- **Vie sociale**

Suite au projet théâtre de l'année passée qui avait apporté beaucoup de joie à nos résidents, la résidence se lance en mars dans **un projet danse** avec les Filières Gériatriques et sera accompagnée par la danseuse professionnelle Mathilde ROUX. Spectacle prévu à la salle Le Podium à Poisy le mardi 11 juin.

**Participation de nos résidents au Projet art partagé** organisé par l'Association Groupe Ressources 74. Objectifs : création d'une œuvre commune, impliquer les résidents qui le souhaitent dans un projet artistique, stimuler la fonction oculo-manuelle ainsi que la motricité fine et prendre du plaisir.

**Convention de collaboration avec l'Arche** : compte tenu de leur proximité géographique et de valeurs humanistes communes, la résidence Paul Idier et l'Arche de Haute-Savoie décident de mener des activités communes au profit de leurs résidents respectifs et de mettre à disposition des équipements ou des personnes ressources en cas de besoin.

Atelier « **atout sens** » : l'atelier atout sens a pour but de prendre en charge au sein de l'animation les personnes ayant d'importants troubles cognitifs et de les faire participer à des activités sensorielles adaptées et stimulantes.

Point sur **les raclettes de cet hiver** : une dizaine de raclettes se sont déroulées entre le mois de novembre et le mois de février. Ces raclettes permettent de passer un moment convivial en petit comité entre un groupe de résidents et des membres du personnel. Moments d'échanges très appréciés qui seront réitérés cet été autour de barbecues.

**Projet des olympiades en avril à la Résidence Paul Idier** : le but de cet évènement est de sensibiliser les personnes âgées à l'activité physique et au mouvement par la (re)découverte de disciplines sportives. Cet événement permettra aux résidents de participer et de se sentir valorisés, favorisant ainsi leur bien-être et leur estime de soi. Cette manifestation permettra également de renforcer la participation sociale des résidents par de nouvelles interactions avec diverses personnes et la collaboration avec les professionnels autour d'un esprit de partage et d'entraide.

**Sorties culturelles** : volonté de l'équipe de la vie sociale d'accompagner au moins une fois par mois les résidents qui le souhaitent lors d'une sortie : expositions, musées, concerts et promenades.

**17h55** : clôture

Philippe PRUDHOMME

Directeur

A blue ink signature of Philippe Prudhomme, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by the name 'Prudhomme' in a cursive script.

Yves GAUDENCE DELAITRE

Président du CVS

A blue ink signature of Yves Gaudence Delaitre, featuring a highly stylized and abstract cursive script.

